

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 28 novembre 2023

## Pour un réel soutien aux startups de la mobilité

**Alors que les difficultés financières sont de plus en plus importantes dans la galaxie des startups des nouvelles mobilités (une startup emblématique telle que Cityscoot demande l'aide de nouveaux investisseurs pour continuer son activité), la question du soutien financier des pouvoirs publics dans le secteur des transports et des mobilités, et plus spécifiquement la question de la prise en compte des nouveaux acteurs et de leurs contraintes, revient sur le devant de la scène. Même si les belles réussites françaises ne manquent pas (BlaBlaCar, Klaxit et Dott...), dans un contexte où le politique plaide pour une décarbonation de la filière transports et des mobilités, les paroles doivent être suivies d'actes.**

Le secteur des transports est le plus contributeur en termes d'émissions de CO2 en France, avec 30% des émissions. L'Etat a donc adopté une feuille de route pour décarboner le secteur, qui émet un certain nombre de propositions en faveur du report modal et de la sobriété. Ces travaux montrent la nécessité d'adopter une vision transversale de la mobilité afin de répondre, d'une part, aux évolutions des usages et à l'enjeu de report modal, et de renforcer, d'autre part, le tissu entrepreneurial des nouvelles mobilités. Pour soutenir le déploiement de ces nouveaux usages, il est fondamental d'accélérer les investissements en la matière, et de développer une véritable politique publique en faveur de l'intermodalité, en créant les synergies adéquates entre l'ensemble des acteurs.

Les startups de la mobilité, rassemblées au sein de l'Alliance des Mobilités, représentent un éventail de modes complémentaires qui peuvent se déployer facilement et répondre à différents usages en fonction du territoire. En effet, 100% de la demande ne saurait être satisfaite par les transports en commun.

Les startups innovantes ont un vrai rôle à jouer dans la décarbonation de la filière. Mais pour y parvenir, les politiques publiques doivent être plus ambitieuses pour soutenir l'entrepreneuriat et le financement de ces jeunes pousses innovantes.

En ce sens, l'Alliance des Mobilités tient à saluer les pistes d'ores et déjà à l'étude, provenant tout particulièrement du rapport parlementaire du député Paul Midy sur les leviers visant à financer les jeunes entreprises innovantes : à titre d'exemple, le dispositif Jeunes Entreprises est désormais créé et va permettre de renforcer le financement des jeunes startups et PME innovantes.

La défaillance de Cityscoot, pourtant première jeune pousse française prometteuse à s'être lancée sur le marché du sharing pour les scooters électriques, au même moment que Cooltra, interroge. Ancien membre du Next40, employant près de 170 personnes en France, déployant 2500 scooters dans la capitale et revendiquant 25 000 utilisateurs actifs, Cityscoot, solution agile pouvant se déployer dans les territoires, constitue un formidable service et semblait avoir tout pour réussir.

Cityscoot n'est aujourd'hui pourtant pas un cas isolé. Les exemples se sont multipliés en sortie de crise Covid et au cours des derniers mois, que ce soit sur la scène française avec Kiffy et Troopy, ou européenne avec VanMoof et Pro Bike Shop, pourtant le numéro deux des magasins de vélo en France. Ce phénomène doit donc être interrogé et faire l'objet d'une vraie réflexion sur les pistes et leviers à déployer pour renforcer la pérennité de ces acteurs, sur la base d'outils propices à leur développement.

L'État investit massivement et de longue date pour soutenir la transition de la mobilité, mais il faut désormais intégrer en urgence les nouveaux acteurs de la mobilité et en particulier les startups dans le cadre d'un plan de long terme.

« Une politique volontariste à l'attention de l'ensemble de ces acteurs, qu'ils soient publics ou privés, apparaît essentielle pour accélérer le développement nécessaire des modes de mobilités alternatifs, et pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris. L'Alliance des Mobilités, premier rassemblement des startups de la mobilité et de l'automobile, au sein de MOBILIANS, plaide dès lors en faveur de partenariats publics-privés beaucoup plus ambitieux. » déclare **Denis Saada, co-président de l'Alliance des Mobilités.**

## À propos de MOBILIANS

MOBILIANS est le premier mouvement des chefs d'entreprises du commerce et de la réparation automobile et des services de mobilité : voitures, motos, vélos, véhicules industriels, trottinettes, etc. Notre organisation professionnelle représente près de 170 000 entreprises de proximité et 500 000 emplois non délocalisables partout en France. MOBILIANS défend les intérêts individuels et collectifs des professionnels de la mobilité par la route et les accompagne dans les évolutions de leurs métiers. Il déploie une action prospective de développement durable et de promotion d'une mobilité individuelle ou partagée en lien avec toutes les parties prenantes.

## À propos de l'Alliance des Mobilités

L'Alliance des Mobilités, 19ème métier de MOBILIANS, fédère et représente l'ensemble des entrepreneurs de la mobilité (covoiturage, autopartage, vélos, trottinettes et scooters partagés, parkings intelligents) et de l'automobile qui mettent l'innovation au service de la mobilité des citoyens d'une part, mais également au service de la digitalisation des métiers historiques de l'automobile d'autre part. L'Alliance des Mobilités rassemble aujourd'hui plus de 140 entreprises de l'automobile et de la mobilité. Les acteurs membres de l'Alliance sont engagés dans la décarbonation de la filière, en proposant des modes alternatifs.